

Mais nos initiatives multilatérales ne devraient pas nous cacher la valeur de nos efforts de coopération bilatérale. Nous sommes ici aujourd'hui pour poursuivre ces efforts et pour leur donner un nouvel élan.

Les considérations économiques n'expliquent pas à elles seules l'ardent désir qu'ont les Canadiens de maintenir et de renforcer leurs liens avec la Communauté. La nature des liens historiques qui nous unissent est bien connue. L'expérience partagée et la communauté d'esprit tissent des liens précieux entre le Canada et la Communauté. Nous avons été les témoins attentifs de l'édification de l'Europe. Née de simples accords commerciaux conclus entre quelques pays, elle est devenue la Communauté des Neuf avec ses propres institutions, ses politiques communes et ses perspectives d'un nouvel élargissement et d'une plus grande unité.

Cette affinité spéciale et notre désir mutuel de voir nos relations tenir compte de l'évolution de la Communauté et de nos défis communs des années 70 nous ont, je crois, logiquement menés aux engagements que nous avons pris en juillet 1976 d'approfondir et de diversifier nos relations économiques, engagements qui ont été repris lors de la première réunion de ce Comité en décembre 1976.